

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 269-CE-1896

concernant la modification de la Politique relative à l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et du mandat de la sous-commission des études

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 novembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le rapport de la Commission de vérification de l'évaluation des programmes de la CREPUQ sur la vérification de l'évaluation périodique des programmes de formation offerts par l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'autorité de la Commission de vérification de l'évaluation des programmes de la CREPUQ et, partant, des recommandations formulées dans le rapport susmentionné;

**ATTENDU** le projet de modification de la Politique relative à l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** le mandat de la sous-commission des études;

**ATTENDU** la résolution de la sous-commission des études du 28 octobre 2008;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Thibault Martin,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'adoption des modifications proposées à la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais;

**DE MODIFIER** le mandat de la sous-commission des études en substituant au texte actuel de l'article 1.e la phrase suivante :

- exercer le rôle de Comité institutionnel au sens de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 269-CE-1897**

concernant le projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 novembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le document déposé par le doyen des études intitulé « Contexte et explications de la demande du projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional »;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional sous réserve de l'accord de l'Université du Québec à Rimouski;

**DE MANDATER** le doyen des études afin qu'il assure les suivis requis pour que le dossier soit soumis au conseil des études ainsi qu'au conseil d'administration une fois les autorisations de financement des clientèles obtenues.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 269-CE-1898**

concernant la nomination d'un nouveau membre à la sous-commission de la formation des maîtres

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 novembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les règles régissant la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

**ATTENDU** le poste vacant en raison d'un sabbatique;

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par le professeur Jean-Claude Boyer quant à siéger au sein de la sous-commission de la formation des maîtres;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la nomination du professeur Jean-Claude Boyer à titre de membre de la sous-commission de la formation des maîtres, et ce, pour un mandat de trois (3) ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 269-CE-1899**

concernant un avis relatif à la responsabilité de la gestion de la recherche contractuelle, de la valorisation de la recherche et de la propriété intellectuelle

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 novembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'avis du comité de la recherche et de la création relatif au transfert des responsabilités touchant la recherche actuellement confiées au Bureau de liaison université-milieu vers le Décanat de la recherche;

**ATTENDU** que les directrices et directeurs de département ont émis un avis favorable quant à cette modification;

**ATTENDU** la modification proposée à la Politique de la recherche et de la création découlant de ce changement;

**ATTENDU** la modification proposée à la Politique et règles en matière de gestion de la propriété intellectuelle découlant de ce changement;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration relativement :

- à l'orientation visant à transférer du Bureau de liaison université-milieu vers le Décanat de la recherche la responsabilité des dossiers de valorisation de la recherche, de gestion de la recherche contractuelle et de propriété intellectuelle;
- au projet de modification consécutive de la Politique de la recherche et de la création;
- au projet de modification consécutive de la Politique et règles en matière de gestion de la propriété intellectuelle.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général